

25/08/2025

## **Mulhouse honore ses seniors pour les anniversaires de mariages**

**La Ville de Mulhouse honore les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65ans), de platine (70 ans) ou d'albâtre (75 ans) de ses habitants.**

A cette occasion, un élu délégué par le Maire rend visite au domicile des jubilaires aux alentours de la date anniversaire de leur mariage et leur remet un cadeau au nom de la Ville.

Le couple doit être domicilié à Mulhouse pour pouvoir bénéficier de cette visite. Il n'est pas nécessaire que le mariage ait eu lieu à Mulhouse.

Pour que la Ville puisse honorer l'anniversaire de mariage, le couple doit s'inscrire, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile :

- **A La Clé des Aînés, 41 avenue Kennedy, lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h le service est fermé le mercredi**
- Par mail à [brigitte.grunenwald@mulhouse-alsace.fr](mailto:brigitte.grunenwald@mulhouse-alsace.fr), en joignant les pièces requises
- Sur le site de la [Ville de Mulhouse](http://ville.mulhouse.fr) en complétant le formulaire et en joignant les pièces requises.

Pour être prise en compte, cette demande devra être effectuée au maximum 3 mois après la date de l'anniversaire.

Renseignements : Mme Brigitte GRUNENWALD - 03 89 33 78 48

---

### **Contact presse**

**Alicia GACH**  
Tél. : 03 89 32 59 92  
Port. : 06 16 32 33 41  
[alicia.gach@mulhouse.fr](mailto:alicia.gach@mulhouse.fr)

 [@Mulhouse\\_presse](https://twitter.com/Mulhouse_presse)

 [mulhouse.fr/fr/espace-presse/](http://mulhouse.fr/fr/espace-presse/)